

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES AU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 MAI 2024**

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

Présidence de M. Florian Bercault, Maire

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 21 mai 2024, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, Maire.

Étaient présents

Florian Bercault, Maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Fléhard, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droguet, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Marie Boisgontier, Solange Bruneau, Éric Paris, Georges Hoyaux, Laurent Paviot, Catherine Roy, Nadège Davoust, Caroline Garnier, Jonathan Guilemin, Guillaume Agostino, Kamel Oghi, Rihaoui Chanfi, Ludivine Leduc, Noémie Coquereau, James Charbonnier, Didier Pillon, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Lucile Perin, Henri Renié et Stéphanie Hibon-Arthuis, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Geneviève Pham-Sigmann a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Sébastien Buron a donné pouvoir à Ludivine Leduc, Paul Le Gal-Huamé a donné pouvoir à Bruno Bertier, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Céline Loiseau, Pierrick Guesné a donné pouvoir à James Charbonnier, Samia Soultani a donné pouvoir à Didier Pillon et Vincent d'Agostino a donné pouvoir à Lucile Perin.

Didier Pillon et Solange Bruneau sont désignés secrétaires.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le 29 mai 2024.

S528 - TUEC - 1 - REFUS DE TRANSFERT DES POUVOIRS DE LA POLICE SPÉCIALE DE LA PUBLICITÉ DU MAIRE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S528 - TUEC - 2 - MODIFICATION DES CONDITIONS DE LA CESSIION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER SITUÉ RUE SAINT MATHURIN CADASTRÉ CE 138 AU PROFIT DE KAUFMAN AND BROAD

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, cinq conseillers municipaux s'étant abstenus (Chantal Grandière, Samia Soultani, Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul et Henri Renié).

S528 - TUEC - 3 - CESSIION D'UN BIEN IMMOBILIER SITUÉ SUR UNE PARTIE DE LA PARCELLE CI 28 SISE 53 ET 53BIS RUE DU VAL DE MAYENNE À MÉDUANE HABITAT

Patrice Morin, Bruno Bertier, Georges Hoyaux, Béatrice Ferron, Georges Poirier, Rihaoui Chanfi, Geoffrey Begon, Samia Soultani, James Charbonnier, en tant que représentants de la ville au conseil d'administration de Méduane Habitat et Kamel Oghi en tant que représentant de Laval Agglomération n'ont pas pris part au vote.

Les élus intéressés ont quitté la séance.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S528 - TUEC - 4 - CESSIION À L'ASSOCIATION INALTA D'UN TERRAIN SITUÉ 17 RUE EUGÈNE MESSMER

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S528 - TUEC - 5 - ACQUISITION AUPRÈS DE LA SEM LAVAL MAYENNE AMÉNAGEMENTS D'UNE PARTIE D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER SITUÉ 13 RUE MASSÉNA

Florian Bercault en sa qualité de président du conseil d'administration, Bruno Bertier, Georges Poirier, Isabelle Eymon, Camille Pétron, Vincent D'Agostino et Samia Soultani, en tant qu'administrateurs de la SEM LMA n'ont pas pris part au vote.

Les élus intéressés ont quitté la séance.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, quatre conseillers municipaux s'étant abstenus (James Charbonnier, Vincent D'Agostino, Lucile Périn et Pierrick Guesné).

S528 - TUEC - 6 - ACQUISITION AUPRÈS DE LA SARL PORTS ET PLAGES INVESTISSEMENT DES VOIES, RÉSEAUX, ÉQUIPEMENTS ET ESPACES COMMUNS DIVERS DU LOTISSEMENT LE GROS CHÊNE SITUÉ ZONE DU TERTRE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S528 - TUEC - 7 - CONVENTION DE SERVITUDES ENEDIS SUR LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION DI NUMÉRO 427 SITUÉE PLACE DE LA COMMUNE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S528 - RHTF - 1 - ADMISSIONS EN NON-VALEUR N°1 POUR L'EXERCICE 2024

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S528 - RHTF - 2 - CRÉATION D'UNE FONCIÈRE DE REVITALISATION, FILIALE DE LA SEM LAVAL MAYENNE AMÉNAGEMENTS

Florian Bercault en sa qualité de président du conseil d'administration, Bruno Bertier, Georges Poirier, Isabelle Eymon, Camille Pétron, Vincent D'Agostino et Samia Soutani, en tant qu'administrateurs de la SEM LMA n'ont pas pris part au vote.

Les élus intéressés ont quitté la séance.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, douze conseillers municipaux s'étant abstenus (Guillaume Agostino, Caroline Garnier, James Charbonnier, Vincent D'Agostino, Lucile Périn, Pierrick Guesné, Chantal Grandière, Samia Soutani, Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Stéphanie Hibon-Arthuis et Henri Renié).

S528 - CRV - 1 - BASILIQUE NOTRE-DAME D'AVESNIÈRES - ENTRETIEN ET RESTAURATION DE L'ORGUE - CAMPAGNE DE DONS

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, un conseiller municipal s'étant abstenu (Michel Neveu).

S528 - CRV - 2 - PARTENARIAT CULTUREL ENTRE LA VILLE DE LAVAL, LAVAL AGGLOMÉRATION ET LE CENTRE HOSPITALIER DE LAVAL

Lucile Perin, en tant qu'élue intéressée au sein du Centre hospitalier de Laval, s'est retirée de la séance et n'a pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S528 - CRV - 3 - RESTAURATION D'UN OUVRAGE ANCIEN DES BIBLIOTHÈQUES DE LAVAL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S528 - CRV - 4 - RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LAVAL ET LES COMITÉS DE JUMELAGE LAVALLOIS

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S528 - VQC - 1 - CONTRAT DE VILLE 2024 - 2030 ET CONVENTION PROGRAMME 2024

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S528 - VQC - 2 - CRÉATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME ET CRÉDIT DE PAIEMENT (AP/CP) GYMNASSE GASTON LESNARD

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Affiché le 29 mai 2024.

La directrice du département
vie citoyenne et vie institutionnelle,



Anne-Sophie Lespiauc
Anne-Sophie Lespiauc